

RÉGIME MICRO SOCIAL SIMPLIFIÉ

Urssaf

A MONTPELLIER, le 28 Novembre 2022

TSA 80005

38046 GRENOBLE CEDEX 9

VOTRE CONTACT

Tél. : 3698

Courriel : autoentrepreneur.urssaf.fr

VOS RÉFÉRENCES

N° Sécurité Sociale 1950899350261

*Rappeler ce numéro de Sécurité sociale
pour toute correspondance*

N° SIRET 83984639100028 0

N° TI 917000001262861824 5

Page 1/1

MR LAHSINIA MOUAAD
906 R MARIUS PETIPA
34080 MONTPELLIER

CODE DE SÉCURITÉ

D5MRL9DVAERR32Q

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Bon à savoir : votre justificatif de télédéclaration de la période en cours est disponible dans votre espace en ligne. Pour l'obtenir connectez-vous sur le site autoentrepreneur.urssaf.fr (rubrique "Mon compte") ou à l'application mobile Autoentrepreneur Urssaf onglet "Déclarer et payer".

Pour les déclarants utilisant un formulaire papier : si la période en cours n'est pas indiquée, vous devez patienter que l'Urssaf prenne en compte votre déclaration de chiffre d'affaires du mois ou du trimestre concerné.

Cette attestation ne prend pas en compte les éventuelles déclarations rectificatives postérieures à sa date de délivrance.

Monsieur,

Vous avez adhéré au régime micro-entrepreneur depuis le 01 février 2022.

Le détail de vos déclarations au titre de l'année 2022 est indiqué ci-dessous pour justifier des recettes que vous avez déclarées à notre organisme.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

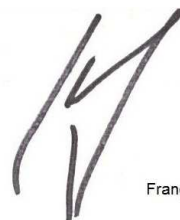
Période	Prestations BNC	Ventes	Prestations BIC	LMTC(*)
1er Trimestre	0.0 €	0.0 €	0.0 €	0.0 €
2e Trimestre	0.0 €	0.0 €	0.0 €	0.0 €
3e Trimestre	0.0 €	0.0 €	0.0 €	0.0 €
4e Trimestre	-	-	-	-

« - » = période en cours.

(*) Location de meublé de tourisme classé.

Cordialement,

Le Directeur



François HIEBEL